

Communiqué de presse du vendredi 13 janvier 2012

Quatre autres parcs naturels touchent au but

Embargo: vendredi 13 janvier 2012 à 12h30

Journée importante pour les parcs suisses.

Quatre parcs naturels régionaux candidats déposent aujourd'hui leur demande à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour obtenir le statut de Parc d'importance nationale. Il s'agit du Naturpark Beverin GR, du Parc naturel régional du Doubs JU/NE/BE, du Parc naturel régional Jura vaudois VD et du Naturpark Pfyn-Finges VS.

Pour les quatre parcs, le dépôt de cette demande à l'OFEV marque la dernière étape de leur phase de création. La charte est le cœur du document volumineux qui définit le programme de la phase de gestion d'une durée de 10 ans. Après une période d'évaluation, l'OFEV rendra sa décision début septembre, afin de savoir quels parcs peuvent effectivement obtenir le statut de « Parc d'importance nationale » et entrer en phase de gestion dès 2013. La phase de gestion dure 10 ans, à la suite de laquelle une nouvelle votation populaire a lieu pour décider de la continuation du parc.

En Suisse, la décision démocratique de la population concernée est une condition sine qua non pour qu'un parc puisse exister. Les parcs suisses reflètent la volonté des citoyens de conserver l'héritage naturel et culturel de la région et d'utiliser les ressources durablement. Parmi les quatre parcs régionaux candidats au statut de « Parc d'importance nationale », trois ont déjà obtenu un résultat positif aux votations.

Depuis le 1er janvier 2012, 12 parcs se trouvent en phase de gestion : le Parc National Suisse, le Parc naturel périurbain Wildnispark Zürich-Sihlwald et les 10 parcs naturels régionaux Jurapark Aargau, Landschaftspark Binntal, Parc régional Chasseral, Naturpark Diemtigtal, Parc Ela, UNESCO Biosphäre Entlebuch, Naturpark Ganttrisch, Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut, Naturpark Thal et UNESCO Biosfera Val Müstair. Mis à part les quatre parcs naturels candidats, les deux parcs candidats au label de parc national, le Parc Adula et le Parco nazionale del Locarnese, sont en phase de création.

En tout, les 18 parcs suisses en gestion et en création couvrent 6'109 km², soit 14.82% de la surface de la Suisse. Les parcs comptent 267 communes, dont 306'303 habitants. Les cantons qui ont le plus de parcs sont les Grisons, pionniers en la matière avec cinq parcs, et le canton de Berne avec trois parcs.

*Liza Nicod, Responsable communication du Réseau des Parcs suisses, Tél. 079 796 89 32
Andreas Weissen, Directeur du Réseau des Parcs suisses, Tél. 079 549 92 41*